

Cette lettre constitue le média d'information des usagers et des acteurs de la bande côtière de Charente-Maritime désireux de suivre l'évolution du projet d'immersion de récifs artificiels sur nos côtes.

L'étude de faisabilité d'une immersion de récifs artificiels en Charente-Maritime a débuté en 2010. Le travail collaboratif réalisé depuis avec l'ensemble des acteurs de la bande côtière a fait ressortir la nécessité d'une immersion expérimentale. Ce projet est maintenant porté par les pêcheurs professionnels qui bénéficient de l'appui technique du CREAA. Découpé en 3 tranches (lettre d'info n°5), ce programme expérimental doit permettre de valider les choix techniques et de bâtir le cadre de la gouvernance en préparation d'un éventuel projet d'immersion de plus grande ampleur.

L'année 2012 a été mise à profit pour boucler le plan de financement de la première tranche (2012-2013). Celle-ci d'un montant de 57 000 € bénéficie d'un soutien du Conseil Régional de Poitou-Charentes, des Communautés de Communes de l'Île d'Oléron, du Bassin de Marennes, de l'Île de Ré, de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et du FEP Pays Marennes Oléron Axe 4. Le Conseil Général de Charente-Maritime participe à l'animation du programme.



L'étude préalable du site d'immersion est bien avancée, avec la réalisation durant l'été 2012 de l'étude bathymétrique par la société Créocéan et de l'étude bio-sédimentaire par le laboratoire LIENSs de l'Université de la Rochelle.

L'année 2013 sera mise à profit pour réaliser l'analyse des prélèvements nécessaires à la réalisation du dossier environnemental. L'étude d'impact et la demande de concession seront déposées pour instruction à la fin de l'année.

Calendrier prévisionnel : La première étape du projet devrait être finalisée d'ici la fin 2013. Courant 2014, le dossier de demande de concession sera instruit par les différentes administrations compétentes. Ce délai permettra de préparer la tranche 2 de cette expérimentation, à savoir la fabrication et l'immersion des modules. En cas d'instruction favorable de notre demande et du bouclage financier des tranches à venir, l'année 2015 devrait voir la mise à l'eau des différents récifs artificiels.

Programme réalisé avec la participation financière de :